ROUBAIX

RÉDACTION 20, rue Pauvrée Tél. 9-51
DÉPOT GÉNÉRAL : 12, rue du Bassin

Les conséquences de la crise des loyers

ROUBAIX SANS RECEVEUR DES POSTES

La crise des loyers menace d'avoir des conséquences plus graves encore que celles que l'on pouvait imaginer. Outre les expulsions de locataires, dont les inconvénients ne sont plus à exposer, il faut prévoir les cas où la crise des loyers, atteignant des fonctionnaires, serait susceptible d'entraver le fonctionnement des services publics. Nombre de ces services ne fonctionnent peut-être pas si parfaitement, en effet, que l'immobilisation de certains chefs ne puisse y apporter de sérieux dérangements.

A Roubaix déjà, un fonctionnaire est dans l'impossibilité de prendre ses fonctions par suite de la pénurie de logement. Voici en quelles circonstances :

M. Parent, receveur des postes, vient d'être admis à la retraite. Heureusement pour lui, un de ses fils a pu lui donner asile, dans des conditions d'ailleurs assez exceptionnelles, car la maison de M. Parent fils est à Casablanca. Bref, il s'agissait de loger M. Delattre, receveur à Avesnes, désigné pour le remplacer. L'administration est tenue de fournir le logement au receveur des postes. Le logement de M. Parent se trouvait rue Colbert; mais, devenu vacant par suite du départ de M. Parent, le propriétaire émet de telles prétentions, que l'administration refuse de prendre à sa charge le loyer augmenté. En conséquence, M. Delattre refuse de prendre son poste. Et voici Roubaix sans receveur des postes !

Il ne serait peut-être pas mauvais que le fait se renouvelât dans quelques grandes villes. Cela donnerait sans doute à réfléchir aux messieurs chargés de faire nos lois.

Le lait cher à Roubaix

Le prix du lait a subi, à Roubaix, il y a quelques jours, une augmentation de 0 fr. 10 par litre.

A Tourcoing, le prix n'a cependant pas varié. Les marchands de lait, interrogés, affirment que cette augmentation est le résultat d'une décision des producteurs.

Quel est le motif de cette décision ? On le chercherait sans doute en vain, ailleurs que dans le régime du bon plaisir qui est celui où se complaisent les gros laitiers de la région.

Le lait à 1 fr. et 1 fr. 10 le litre était cependant bien assez cher, — trop cher, hélas ! pour beaucoup de famille, où il y a de jeunes enfants à nourrir. On le paie maintenant 1 fr. 10 et 1 fr. 20. Comme d'habitude, c'est sur les classes pauvres surtout que se réalise ce bénéfice. Les producteurs s'en contenteront-ils ? S'ils peuvent impunément faire subir à leur marchandise des hausses de 10 %, pourquoi ne récidiveraient-ils pas ? Dès lors, il n'y a pas de raison pour que l'on s'arrête dans une voie si facile, ni que l'on se limite au lait.

Il semble cependant que les pouvoirs publics s'aviseraient heureusement d'intervenir. Le pain et la viande sont déjà taxés. Pourquoi n'y aurait-il pas une taxe du lait ?

RENDS A CESAR...

Une dame Albertine Seghers, demeurant rue de Bavel, 92, trouvait, il y a quelques jours, dans la rue, un petit chien griffon qu'elle eut la généreuse pensée de recueillir et d'adopter. Hier, Mme Desmettre, demeurant rue de Lannoy, 204, reconnut l'animal, dont elle revendiqua la propriété. Une discussion s'ensuivit, à l'issue de laquelle Mme Desmettre porta plainte contre la personne qui, en trouvant le griffon, avait omis d'en faire la déclaration légale.

LA COLLISION D'AUTOS DE LA RUE DE LANNOY

Nous avons relaté l'accident d'auto survenu dimanche soir, rue de Lannoy. M. Vandamme, commissaire de police, en terminant son enquête, conclut à la responsabilité de M. Faivre, garagiste, place de la République, à Tourcoing. C'est une fausse manœuvre de la voiture appartenant à ce dernier, qui aurait déterminé la rencontre des deux automobiles.

TROP TARD !

Pour fermeture tardive de leurs établissements, Mmes Heuls, cabaretière, rue de Naples, 31, et Lampe, rue de l'Ouest, 123, se sont vu dresser contravention.

UN GAMIN QUI VA UN PEU FORT !

M. Vandamme, commissaire de police du 1e arrondissement, sortant lundi matin, un peu avant une heure, du poste de permanence, remarqua sur la Grand'Place, près du kiosque des tramways, un jeune gamin de 8 ans environ, qui se promenait tranquillement. Interpellé sur sa présence dans la rue à cette heure, il déclara au magistrat que ses parents demeuraient du côté de la place de la Fosse-aux-Chênes. M. Vandamme le conduisit jusque-là; mais le gosse ne paraissait pas s'y reconnaître. Pressé de questions, il se rappela soudain que la maison de ses parents se trouvaient rue du Coq-Français.

Le bienveillant commissaire ne se laissa d'ailleurs pas prendre à ce petit jeu et jugea bon d'interrompre la nocturne promenade en envoyant le petit balladeur au poste de police, et en déléguant deux agents en tournée pour contrôler ses dires. Après avoir passé la nuit sur un lit de camp, le gamin consentit enfin à dire la vérité. Il avoua se nommer Edouard Mahieu, né à Willems, le 10 avril 1914, et habiter Willems, où ses parents sont cultivateurs.

Il avait quitté le domicile paternel dimanche matin, vers 8 h. 30. Dès 11 heures, sa famille s'était mise à sa recherche. La maman est venue le reprendre au commissariat mardi vers midi.

COMMISSION SCOLAIRE

Dimanche matin, à 9 h. 30, la Commission Scolaire s'est réunie à l'Hôtel de Ville pour entendre les explications des pères de famille convoqués au sujet du peu d'assiduité en classe de leurs enfants.

Deux pères de famille qui ont refusé d'envoyer régulièrement leurs enfants en classe ont été condamnés par le Tribunal de Simple Police, dans son audience du 7 décembre, à 11 francs d'amende et un autre à 5 francs de la même peine.

Les pères de familles convoqués et qui, pour différents raisons ne se sont pas présentés, devront comparaître le dimanche 17 décembre, à la même heure, faute de quoi, ils se rendraient passibles des pénalités prévues par l'article 12 de la loi du 28 mars 1882.

GRANDE HARMONIE

Vendredi 15 décembre à 20 heures, répétition générale. Programme nouveau.

COURS D'INFIRMIERES

Les cours d'infirmières auront lieu le mercredi 13 courant, à 19 h. 30 très précises, au Foyer des Amicales, 42, rue d'Alsace.

PRIERE DE BALAYER

Un procès-verbal a été rédigé à la charge de M. Réguillard, fabricant, demeurant à Saint-Cloud (Seine), pour défaut de balayage devant sa propriété, rue du Grand-Chemin, n. 24.

TENEZ VOS CHIENS

M. Bayard, cabaretier, rue Saint-Maurice, 28, a récolté une contravention pour divagation de chien dépourvu de muselière.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Mireille Labarre, rue de Lannoy, cour Boyaval, 2. — Marie Wilfert, rue de l'Ommelet, 73. — André Cornil, rue Cuvier, 34 — Agnès Boutten, boulevard Gambetta, 39.

PUBLICATIONS. — Edmond Vindevoghel, trieur et Germaine Damien, doubleuse. — Isadoré Miconi, cimentier et Jeanne Balcaen, sans profession à Roubaix. — Valère Straedalbader, entrepreneur et Sidonie Voet, bonnetière.

DECES. — Julie Koopma, 40 ans, boulevard de Mulhouse, 23. — Achille Renard, 59 ans, rue Monge, 1. — Emma Cocu, 4 mois, rue Perche, fort Briet, 1. — Charles Delfosse, 25 ans, rue Delezenne, 35. — Claire Desurmont, 7 mois, rue Perche, imp Sud, 5. — Camille Laval, 89 ans, rue de l'Ommelet, 109. — Louis Lepan, 72 ans, rue de Lannoy, 306.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
Téléphone 9-85

Réunion du Conseil Municipal

(SUITE)

CONDITION PUBLIQUE. — Un marché de 240.000 francs avec la maison Leroy, constructeur à Roubaix est approuvé pour l'installation d'un groupe d'étuves multiples à vapeur.

Est portée de 1.000.000 à 1.400.000 fr., la valeur de l'assurance pour le bâtiment principal et de 900.000 à 1.300.000 francs pour l'annexe.

LA CIRCULATION DES TRAMWAYS. — En entrant dans la salle de réunion, les conseillers municipaux se trouvèrent devant un écran voilé. Aussitôt la levée du rideau, un employé, la baguette à la main suivit un tracé de projet de circulation des tramways en sens unique.

M. Lambrecht, professeur, en donna l'explication et met au courant les conseillers de ce qu'il a fait d'accord avec l'Administration et M. Bruneel, conseiller municipal du Blanc-Seau. M. Lambrecht conclut à l'adoption de son rapport par le Conseil.

M. Salembien estime qu'il vaut mieux conserver le statu-quo. Une discussion s'engage entre MM. Lambrecht, Salembien, Monvoisin, Bruneel.

M. Arthur NYS dit que les commerçants de la rue St-Jacques protestent énergiquement contre le passage des tramways dans cette rue si étroite et la circulation est actuellement presque impossible.

Le Maire met fin à la discussion et propose le vote à mains levées. Par 26 voix contre 2, le projet est adopté.

MM. Nys et Salembien votent contre.

DON AU MUSEE. — Le Conseil ratifie la décision de la Commission du Musée et adresse à M. André Laoust, originaire du Nord, toute sa reconnaissance pour avoir fait don au Musée de deux de ses œuvres qui ont valu à leur auteur d'être classé hors concours au Salon des Artistes Français.

SUBVENTIONS AUX SOCIETES LOCALES. — M. Delombaerde demande que la subvention des sociétés musicales soit augmentée de 4.000 fr. A ce sujet, M. le Maire déclare qu'un incident s'est produit dimanche et que M. Lambrecht, adjoint, qui devait représenter l'Administration Municipale au Banquet de la Fanfare « Les Intimes » a été prié par un membre de cette société de ne pas se présenter. En conséquence, la Société ne profiterait pas de l'augmentation de subvention.

M. Nys relate l'incident qui a été provoqué par un sociétaire qui, personnellement, avait fait l'invitation à M. Brassart, sans en aviser la Commission de la Société, la fête devant être présidée par le nouveau Président d'Honneur. Il est regrettable que l'Administration provoque un incident à ce sujet l'intéressé et le Président de la Société ayant présenté leurs excuses le même jour à M. Lambrecht.

Après discussions entre le Maire, les adjoints Brassart et Lambrecht et Nys, le Conseil vote l'augmentation de subvention à toutes les sociétés indistinctement.

LIAISON TELEPHONIQUE. — Le Conseil approuve l'installation d'une liaison téléphonique entre les services municipaux d'exploitation électrique et des centres et directions de sa production du courant électrique. Le projet prévoit une dépense de fr. 14.851.

SERVICE DES EAUX. — Après avoir homologué la réception définitive des entreprises, le Conseil autorise le paiement des sommes dues.

Il autorise un virement de 100.000 francs du crédit charbons et huiles au crédit matériel, ceci, sur la proposition de la Commission intercommunale des Eaux.

Du 5 Octobre 1918 au 26 Juillet 1919, le Service des Eaux s'est servi du forage de M. Ch. Tiberghien et fils à Tourcoing. La redevance a été fixée à 139 fr. 37.

Ce rapport est adopté, ainsi que les propositions de la Commission relatives au prix de la location d'un immeuble appartenant à la Société des Eaux, d'honoraires d'avocat et d'achat de matériel.

DEDUCTION D'UN MINIMUM DE LOYER. — Le Conseil prend la délibération suivante:

Pour la détermination des loyers matriciels destinés à servir de base à la contribution mobilière en 1923, il sera par application de l'article 4 de la loi du 13 juillet 1903 et sous les réserves prévues au dit article, déduit du loyer réel d'habitation de chaque contribuable, une somme de 190 fr. à titre de minimum de loyer.

Ce minimum de loyer sera, par application de l'art. 4 de la loi du 20 juillet 1904, et dans les conditions stipulées au dit article, augmenté de 1/10 pour chaque personne en sus de la première qui se trouve à la charge du contribuable et à son domicile, sans que toutefois la déduction totale puisse dépasser le double du minimum de loyer. Cette augmentation sera conformément à l'art. 18 de la loi du 12 Juillet 1912, portée à 3/10 par personne pour les contribuables qui ont plus de trois personnes à leur charge, sans que toutefois la déduction totale puisse dépasser le triple du minimum de loyer.

Sont déclarés exempts de toute contribution pour l'année 1923, par application de l'art. 18 de la loi du 21 Avril 1832, les habitants dont le loyer réel d'habitation est supérieur à 190 fr mais ne dépasse pas 360 fr. Cette exemption n'est pas applicable :

Aux habitants qui n'ont à Tourcoing qu'un simple pied à terre.

Aux habitants qui sont compris au rôle de la contribution foncière.

Aux habitants qui sont inscrits au rôle des patentes.

Aux rentiers et d'une manière générale, à ceux qui, par leur position sociale, ne peuvent être considérés comme dignes de ménagement.

ELECTRICITE. — M. Lambrecht, adjoint donne quelques chiffres au sujet du service d'électricité.

Le prix du kilowat-heure d'éclairage à Tourcoing est de 1 fr. ; à Roubaix de 1 fr.02 et à Lille de 1 fr. 05.

Le nombre des abonnés est de 2.127 ; en 1921, il était de 1.360. On peut croire que ce nombre sera doublé l'an prochain.

PRIX DE LOCATION DES COMPTEURS ET MINIMUM DE CONSOMMATION. — Un rapport de M. le Maire donne connaissance que depuis janvier dernier, 800 embranchements ont été effectués : que dans ces conditions, il est possible de faire une réduction sur les prix des branchements et des compteurs.

Pour le prix des branchements, il peut être amené à 250 fr. payable en une seule fois, alors qu'en 1920 et 1921, il s'est élevé à plus de 700 francs.

Pour les compteurs, un abaissement d'environ 20 % est proposé.

Les abonnés propriétaires de leurs branchements seront exonérés du minimum de consommation. Pour les petits abonnés, la garantie en sera fixée à 180 fr. par kilowat de capacité du compteur sur le prix total du courant d'éclairage soit à 0 fr. 80 auxquels s'ajoute la majoration unique soit 0 fr. 20 ce qui, en fait, représente 20 % de réduction sur le minimum. Même mesure pourrait être appliquée aux consommateurs de petite force motrice, en basse tension. Les conditions s'appliqueraient de plein droit, à tous les abonnés à dater du 1er janvier 1923.

Ce rapport est adopté.

LE RETOUR DE NOS MORTS

Le jeudi 14 décembre, à dix heures, trois corps de soldats tourquennois et de victime civile de la guerre, Delepulanque Victor, soldat, 20e section M. ; Martins Georges, soldat, 15e R. A., Lasseron Désiré, réfugié.

CHEVAL EMBALLE

Hier, vers 9 heures, un cheval attelé à une calandre appartenant à M. Desfrennes Charles, laitier, rue de la Potense, 111, s'est emballé, sans conducteur, rue des Orphelins par les rues Carnot, St-Hemil, du Midi et place Sébastopol, où il a été maîtrisé par l'agent de police Dessauvages Albert, de service à cet endroit.

Heureusement il n'y a eu aucun accident.

FEU DE CHEMINEE

Hier, à 9 h. 45, un feu de cheminée s'est déclaré chez M. Paul Losfeld, marchand de charbon, rue St-Blaise, 138. Informé, les pompiers se sont rendus sur les lieux et ont aussitôt éteint le foyer.

Les dégâts sont insignifiants.

LE CERCLE ORPHEONIQUE « L'AMITIE » FETE LA SAINTE CECILE

Les sociétaires du Cercle Orphéonique « L'Amitié » se sont rendus dimanche dernier, 10 décembre, au Blanc-Seau où, après avoir déposé des palmes sur les tombes de leurs camarades décédés, le président, M. Léonard Vandendorpe, a rappelé le dévouement apporté à la société par les défunts, qu'il a donnés en exemple.

A 14 heures, ils se sont rendus à leur siège, café des Champs-Elysées, rue du Blanc-Seau, où a eu lieu un banquet, sous la présidence de M. Abel Leveugle, conseiller d'arrondissement et conseiller municipal. A la table d'honneur, avaient pris place MM. Delombaerde et Six, conseillers municipaux ; Jean Deconinck, président d'honneur ; Guillaume, directeur de l'Harmonie du Blanc-Seau ; Vandecasteele, et Leroy, directeur et vice-président de la Muse des Travailleurs ; Lerouge, Vandendorpe, Mortier, directeur, président et vice-président de l'Amitié, ainsi que plusieurs membres du Comité.

Au dessert, M. Vandendorpe remercia MM. les conseillers et les invités, qui ont bien voulu par leur présence, rehausser l'éclat de la fête et a lancé un appel aux sociétaires, en vue de maintenir la renommée de la société.

Successivement, MM. Deconninck, Leveugle, Guillaume, Leroy et Lerouge ont pris la parole pour féliciter les sociétaires de leur dévouement et les assurer de leur concours. Des toasts ont été portés à l'administration municipale.

La fête s'est terminée par un concert, dans lequel se sont distingués MM. Donkeel, Mortier, Kimpe Lamarque, Vicogne, Baudart et Declercq.

POUR NOS MUTILES

La Commission du groupe des mutilés de Tourcoing et ses cantons, adresse à M. Alphonse Motte, président actif de l'harmonie municipale, ainsi qu'aux membres de cette société, ses plus vifs remerciements pour le beau geste qu'ils viennent de témoigner envers leurs camarades mutilés, en donnant leur obole, à la quête qui fut proposée par leur président, au cours du banquet annuel de la Ste-Cécile, samedi dernier à l'hôtel Cornet, quête qui rapporta la somme de 125 francs, laquelle fut versée à notre caisse de secours.

ASSISTANCE aux FEMMES en COUCHES

La liste des admissions et des rejets arrêtés par le Conseil municipal dans sa séance du 11 décembre 1922, sera déposée au secrétariat de la Mairie pendant un délai de 20 jours qui prendr fin le 1er janvier 1923. A partir d'aujourd'hui, et jusqu'à l'expiration de ce délai, les postulantes dont la demande a été rejetée pourront, si elles le jugent utile, présenter une réclamation écrite au secrétariat de la Mairie. Tout habitant ou contribuable peut aussi, dans le même délai, réclamer l'inscription ou la radiation des personnes qu'il considérerait comme omises ou inscrites à tort.

Les bureaux sont ouverts tous les jours (sauf le samedi après-midi et le dimanche), de 10 heures à midi et de 14 à 16 heures.

ASSISTANCE OBLIGATOIRE ET ASSISTANCE AUX FAMILLES NOMBREUSES

Les listes des personnes admises au bénéfice desdites lois et de celles dont les demandes ont été rejetées par délibération du Conseil municipal du 11 décembre 1922, seront déposées au secrétariat de la Mairie pendant un délai de 20 jours, qui prendra fin le 1er janvier 1923.

A partir d'aujourd'hui, et jusqu'à l'expiration de ce délai, les réclamations écrites seront reçues au secrétariat de la mairie, chaque jour (sauf le samedi après-midi et le dimanche), de 10 heures à midi et de 14 heures à 16 heures.

EX-PRISONNIERS CIVILS BELGES

La réunion a pris fin aux cris de : Vive l'Amnistie ! Vive la Révolution Russe et Vive la Révolution prolétarienne française!

La réunion générale trimestrielle des ex-prisonniers civils belges a eu lieu dimanche 10 courant, en leur local, Café Bonte, sous la présidence de M. Désiré Pycke.

Cette réunion était rehaussée par la présence de M. Thaune, consul de Belgique et président d'honneur de l'Association.

Le Président, après avoir salué le consul a présenté Me Paul Orban, le défenseur des prisonniers, lequel a exposé brièvement le travail accompli au sujet des dommages de guerre et a déclaré qu'il attendait les résultats dans un délai très rapproché.

Il a été procédé ensuite au renouvellement de la Commission : M. Thaune, a été élu président d'honneur à vie et les membres sortants ont été réélus.

Le président d'honneur a remercié l'Assemblée des marques de sa sympathie et lui a promis un concours dévoué.

COMBATTANTS DU GROUPE du BRUN-PAIN

La commission des Anciens Combattants du Groupe du Brun Pain, invite ses adhérents à la réunion mensuelle, qui aura lieu au siège du groupe, 59, rue du Brun Pain, aujourd'hui, mercredi 13 décembre, à 19 h. 30 très précises. Elle compte que ses membres viendront nombreux à cette réunion qui se terminera par une tombola. Elle rappelle l'inscription pour la fête de Noël, et prie les retardataires de vouloir bien se présenter, munis de leur livret de famille et de la carte d'adhérent de 1922. Cette inscription sera terminée dimanche prochain, 17 décembre, à 14 h. 30.

AMICALE DES CINQ VOIES

Le premier concours de tir avec primes en argent aura lieu le premier dimanche de février 1923.

Le carton de concours sera gratuit pour les membres s'étant exercés au moins pendant quatre dimanches et pour les membres actifs des sections de football.

AU THEATRE MUNICIPAL

Jeudi 14 décembre, à 8 h. 15, «Les Conquérants ».

Dimanche 17 décembre, matinée de gala à 3 heures, avec le concours du ténor Ferdi Béro et de Mme Lovelly de l'Opéra Comique, « Manon », opéra-comique de Massenet.

ETAT CIVIL

Naissances. — Roger Petit, rue du Moulin, 121. — Roger Florin, rue du Dragon, 5. — Jean Boulanger, rue Boilly, 12. — Jean Costeur, rue Saint-Roch, 39. — Lucienne Buhr, rue de Mulhouse, 2. — Gaston Cilles, rue de Wasquehal, 44.

Publications. — Henri Vandevenne, fileur, et Marguerite Farvacque, s. p. — Léon Bonte, homme de peine, et Eugénie Selliez, s. p.

Décès. — Clémence Candelier, 64 ans, rue d'Havré, 3. — Auguste Leman, 56 ans, rue Claude Bernard, 28. — Emma Vandaele, 50 ans, rue des Cinq-Voies, impasse Saint-Louis, 6. — Maria Lattrez, 22 ans, rue Nationale, 122.

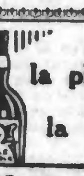
L'huile la plus digestible parce que la mieux préparée c'est
l'Huile des Bénédictins
En vente partout

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

LES CONTRAVENTIONS. — Procès-verbal a été dressé par la police à Arnold Marsland, chauffeur d'auto au service de l'Association Charbonnière de Roubaix, pour avoir passé sur un trottoir de la rue de la Gare avec un tracteur et une remorque automobiles.

— Octave G..., homme de peine, rue Magenta, a fait l'objet d'un procès-verbal pour ivresse.

EN TRAVAILLANT. — Dans une chute, à la ferme Flipot, Alphonse Duquesnois, 35 ans, maçon, s'est blessé à la main droite. 15 jours de repos.

— Au tissage Leclercq-Dupire, Maurice Declercq, 23 ans, chef de garage par suite d'un retour de manivelle, a eu le radius droit fracturé et s'est luxé le coude. 60 jours de repos.

— Même établissement, le jeune Gaston Rondelaere, 15 ans, tissrand, a eu le bras gauche comprimé entre les laines et la bille de son métier. Une entorse du coude le contraindra à un repos de deux semaines.

POUR LES NOCTAMBULES. — Le Maire de Wattrelos a pris un arrêté autorisant les cafés, estaminets et autres établissements publics à rester ouverts pendant les nuits du 24 au 25, du 25 au 26, du 26 au 27 décembre, ainsi que du 31 décembre au 1er janvier, du 1er au 2 et du 2 au 3 janvier.

CERCLE SYMPHONIQUE DU CENTRE. — Lundi, 11 décembre, à 20 heures, le Cercle Symphonique du Centre a fêté sa patronne, Sainte-Cécile, par un banquet qui réunissait tous les membres actifs et honoraires. Présidé par M. Wredow, président de la Symphonie, entouré de MM. A. Dubus, vice-président, Hennebel, directeur, Paul Debourme, président de la « Gauloise », il fut empreint de la plus franche gaîté.

Au champagne, M. Wredow remercia les membres honoraires d'être venus si nombreux et rappela dans quelles conditions fut fondée la Symphonie et le désintéressement qui y fut apporté par M. Dubus.

M. Debourme prit ensuite la parole pour remercier la Symphonie de son invitation et pour l'assurer qu'elle trouverait toujours en lui un ami sûr et dévoué.

M. Dubus remercia le président des paroles élogieuses qu'il lui avait adressées, quelques instants avant, et en reporta une partie sur le sympathique compositeur de musique et membre de la Symphonie, Albert Doyen, qui à son tour, assura le Cercle de tout son dévouement.

Pendant le banquet, quelques excellents chanteurs se firent entendre, et notamment MM. Verlau, J. Dhoedene, J. Doyen et L. Descamps. Une quête au profit du monument aux morts pour la France rapporta la somme de 90 fr., qui a été remise au Comité.

LYS

Tous les Vices du sang sont guéris par le NORODOL.

CROIX

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — Le percepteur de Croix effectuera le paiement des bons d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables, assistance aux familles nombreuses, assistance aux femmes en couches et des primes d'allaitement le jeudi 14 décembre de 14 h. à 16 heures.

Les intéressés sont priés de se présenter au jour indiqué. Le paiement de ces allocations ne pourra plus être effectué après cette date en raison de la fin d'année.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Le paiement aux assistés du bureau de bienfaisance, aura lieu aujourd'hui mercredi 13 décembre de 13 à 15 h. à l'hospice.

RECENSEMENT DES AUTOS ET DES MOTOCYCLETTES. — Les propriétaires d'automobiles et de motocyclettes sont invités à retirer à la Mairie, une formule de déclaration qui sera remplie aussi exactement que possible et remise avant le 25 décembre 1922. Lors de la remise de cette déclaration la carte de circulation devra être obligatoirement présentée pour être revêtue du cachet de la Mairie.

RECENSEMENT DES CHEVAUX, etc. — En vue du prochain recensement, les propriétaires de chevaux, mules ou mulets sont informés que des formules de déclaration sont à la disposition à la Mairie. Ces formules devront être remises avant le 25 décembre courant.

Les Ulcères variqueux et autres sont guéris par le NORODOL.

WASQUEHAL

BLESSES AU TRAVAIL. — A la teinturerie Hannart frères, le sieur Camille Abram, 27 ans, rue César-Loridan, 5 à Bondues, s'est fait une contusion de la région latérale droite du thorax en portant un rouleau de tissu. 15 jours de repos. Docteur Butin.

— A la manufacture de Saint-Gobain, Eugène Pollet, 24 ans, monteur à Flers, rue de Lille, a reçu des plaies contuses du genou et de la cheville gauches en déchargeant des rails. 12 jours de repos. Docteur Butin.

DECLARATIONS DE PIGEONS VOYAGEURS. — Il est rappelé aux amateurs colombophiles que les déclarations de pigeons voyageurs en vue recensement pour l'année 1923 sont reçues à la Mairie 2e guichet, jusqu'au 20 décembre dernier délai. Des imprimés de déclarations sont tenus à la disposition des détenteurs de pigeons.

REUNION DE CONSCRITS. — Samedi 16 décembre les conscrits de la classe 1923 et les ajournés des classes précédentes se réuniront chez Gustave Decoste, 10, rue Pasteur en face de la filature du Nord, à 7 heures précises.

LANNOY

COLLISION ENTRE UNE AUTO ET UN ATTELAGE

Hier matin, la voiture de M. Carette Scufflaire, négociant à Templeuve, stationnait rue de Lille lorsque le cheval prit peur et fila à toute vitesse. Arrivé à la hauteur de l'Externat Saint-Charles, il prit la rue de la Briqueterie et se jeta sur l'auto de M. le docteur Parmentier qui venait en sens inverse.

L'auto fut très endommagée et le devant complètement défoncé. Le docteur put heureusement se garer à temps et ne fut pas blessé. Quant au cheval, débarrassé de la voiture par le choc, il continua de plus belle sa course folle à travers Lannoy. A l'entrée de la rue Motte-Bossut à Lys, le garde champêtre, M. Durot, lui barrant la route, a pu, grâce à sa courageuse énergie, se rendre maître de l'animal fougueux.

Les dégâts sont évalués à plus d'un millier de francs.

LA RETRAITE. — L'autorisation de rester ouverts jusque 2 heures du matin, est accordée aux tenanciers d'estaminets, pour les nuits du 17 au 18 décembre, 24 au 25 décembre, 31 décembre au 1er janvier.

RECENSEMENT GENERAL. — Les propriétaires de chevaux, de mulets, d'automobiles poids lourds et tourisme, de motocyclettes, sont priés d'en faire la déclaration à la mairie, avant le 1er janvier.

ETAT-CIVIL. — Publication. — Gabriel Dervaux, teinturier, et Palmyre Lecomte, bobineuse.

Eczémas, clous, sont guéris par le NORODOL

LYS

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — La consultation des nourrissons aura lieu jeudi, 14 décembre, de 10 à 11 heures, à l'école des garçons. Il est rappelé aux nourrices qui présenteront un bébé de moins de 15 mois, qu'un billet de tombola leur sera remis. Cette tombola sera tirée à Roubaix, le 23 décembre ; elle est organisée par le Comité d'assistance des Régions libérées.

RECENSEMENT DES CHEVAUX. — Le recensement des chevaux doit être fait avant le 1er janvier ; les possesseurs sont tenus d'en faire la déclaration à la Mairie, 3e guichet.

VOITURES AUTOMOBILES DE TOURISME, DE POIDS LOURDS et MOTOCYCLETTES. — Le recensement doit être effectué avant le 1er janvier. Des formules de déclaration seront distribuées par les soins de la Mairie et devront être remplies et retournées pour le 25 décembre.

LEERS

LA TAXE SUR LES CHIENS. — Le percepteur se tiendra, vendredi 15 décembre, à la mairie, de 9 à 11 heures, à la disposition des propriétaires de chiens, pour percevoir la taxe annuelle.

WILLEMS

CYCLISTE EN DEFAUT. — Démonteur à Willems, rue de Templeuve, M. Alfred Tournel a été rencontré par la gendarmerie de Lannoy, circulait en bicyclette, dépourvue d'appareil sonore.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

RECENSEMENT GENERAL. — Les propriétaires de chevaux, juments, mulets et mules, des automobiles de poids lourd, y compris les engins à chenilles et les tracteurs agricoles, des automobiles de tourisme et des motocyclettes sont tenus de se présenter à la Mairie avant le 1er janvier 1923 pour faire leur déclaration. Les propriétaires d'automobiles sont priés de se munir de la carte grise et de fournir tous renseignements relatifs à la situation militaire du conducteur.

DECLARATION DE PIGEONS VOYAGEURS. — Les propriétaires de pigeons voyageurs sont priés de faire leur déclaration à la Mairie avant le 1er janvier 1923. Se munir de l'autorisation préfectorale.

ETAT-CIVIL. — *Naissance*. — Odette Duyck, rue de Tourcoing, 118.

MOUVAUX

MONUMENT DES ENFANTS DE LA COMMUNE MORTS POUR LA FRANCE. — Le Comité d'action fait connaître que des collecteurs passeront très prochainement à domicile, pour recevoir les souscriptions. Ils seront pourvus d'une liste revêtue de l'autorisation municipale. Le Comité d'action espère et compte sur la bonne volonté des habitants pour leur réserver un bon accueil, rendant ainsi le juste témoignage de reconnaissance des vivants aux glorieux morts de la grande guerre.

C'EST DANGEREUX. — Il y a quelques mois déjà, la Compagnie du Gaz procédait à l'installation d'une nouvelle canalisation partant de la rue de Lille et aboutissant au boulevard de la Marne. Le repavage a bien été effectué, mais dans des conditions qui laissent beaucoup à désirer. Aussi, il serait bon pour les piétons autant que pour les véhicules, que la Compagnie du Gaz de Croix procède à une réfection complète de la chaussée, endommagée par ses ouvriers.

Nous osons espérer qu'elle n'attendra pas qu'un accident soit survenu pour y remédier.

LILLE

L'Habitation à bon marché

La Commission départementale d'étude de l'habitation à bon marché, a tenu lundi à la Préfecture, une réunion sous la présidence de M. Davaine. On y examina les propositions émanant de diverses sociétés de construction. Aucune décision ne fut prise. Approbation fut ensuite donnée aux comptes et budget présentés par le rapporteur. Enfin, on examina sommairement de quelle façon les caisses mutualistes et les prêts hypothécaires individuels pourraient fonctionner en ce qui concerne la construction de logements ouvriers.

Les cours de radiotélégraphie de la Faculté des Sciences

Le premier cours public de Radiotélégraphie, professé par M. Paillot, a eu lieu vendredi, dans le grand amphithéâtre de l'Institut de physique, en présence de M. Lyon, recteur de l'Académie; de M. Châtelet, doyen de la Faculté des Sciences, de plusieurs professeurs de la Faculté et de nombreux auditeurs.

M. Paillot a fait l'historique de la découverte de la Radiotélégraphie et de la Radiotéléphonie, ainsi que des perfectionnements successifs apportés dans les appareils d'émission et de réception, les ondes électromagnétiques. Il a terminé cette leçon d'ouverture par l'audition au moyen d'un puissant téléphone haut parleur, du concert de la tour Eiffel et d'un concert transmis par un amateur distingué de Lille.

Cette audition a obtenu le plus vif succès.

Le cours de Radiotélégraphie sera continué tous les vendredis, à 18 heures 15, dans le même local. Aucune formalité d'inscription préalable n'est nécessaire pour suivre ce cours.

Dans la Magistrature

M. Donnet, procureur à Saint-Pol, est nommé substitut, à Lille.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Six jours de prison sont infligés à Jules Menlev, 50 ans, manœuvre, à Lauwe (Belgique) pour vol de planches dans un chantier, à Tourcoing.

— Henri Guillaume, 27 ans, horticulteur, à Mouscron, récolte 6 jours de prison et 584 fr. d'amende pour fraude de 12 kilos de tabac et 1 kilo 500 de cigarettes.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

MARQUETTE

TOMBE D'UN ECHAFAUDAGE. — Un ouvrier de l'usine Bernard, dite usine de « L'Abbaye de Marquette », a fait hier, du haut d'un échafaudage, une chute de 4 m. C'est un nommé Gustave Playes, 53 ans, domicilié à Wambrechies, chemin du Halasse. Le malheureux a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur de Lille avec une fracture du crâne.

HAUBOURDIN

UN SAUVETAGE. — Le jeune Duthilleux Henri, 8 ans, 15, rue du Marais, se trouvait près du canal de la Deûle lundi vers une heure, quand faisant un faux pas, il tomba malheureusement dans l'eau. Heureusement, le charretier du bateau « Pot de Vin » se trouvait à proximité et n'hésita pas à se jeter dans le canal pour rattraper l'enfant qui allait disparaître. Il réussit à le ramener sur la berge et les soins qui lui furent donnés le rappelèrent à la vie. Nos félicitations au courageux sauveteur.

Jeux & Education Physique

TIR

A ROUBAIX

TIR NATIONAL. — Jeudi, 14 courant, à 18 h. 30, au siège du Comité des Fêtes de l'Amitié Franco-Belge, « Brasserie du Gymnaste », rue du Grand Chemin 8, importante réunion du Comité technique. Répartition des postes affectés aux directeurs-adjoints et commissaires du double concours ; Ratification définitive du programme établi, pour les questions de détail. Présence indispensable.

JEU DE BOULE

A TOURCOING

Dimanche 10 décembre, de 15 à 17 heures, a eu lieu, au café « Au Saint-Martin », une grande partie de boules.

A 15 heures 15, la lutte commence. Spectacle curieux, les vieux et les jeunes rivalisent de zèle et d'entrain et chose extraordinaire, ceux qui se comptaient les plus forts ont été battus. Le premier prix a été gagné par M. Henri O, dit « frère Thomas ». La dernière surprise a été attribuée à M. Jules Lheureux.

JEU DE PIQUET

A WASQUEHAL

Dimanche 17 décembre chez J.-Bte Delefolly, rue Michelet, 33, à la place grand concours de piquet. Trois tours pour 10 francs. La mise est de 1 fr. 25.

GALLOPHILIE

A WASQUEHAL

Dimanche 17 décembre à 3 h. grande partie de coqs chez Jean Destobbeleer, « Au vieux noir bonnet ». il s'agit d'un 2/3 mort pour 200 francs contre la société Wattez. Prix d'entrée 2 francs.

COLOMBOPHILIE

A WATTRELOS

EXPOSITIONS. — D'intéressantes expositions de pigeons-voyageurs auront lieu aux dates et lieux ci-après :

Dimanche 17 décembre, chez Mme Veuve Dardaine, 35, rue Pierre Catteau. Principaux exposants : Mlle Blanche Dardaine ; MM. Laurent Delannoy, de Wattrelos ; Arthur Stélandre, de Tourcoing ; Jean Hochepied, de Mouscron.

Dimanche 24 décembre, estaminet Depraetère, 40, rue Neuve, face à la Ruche. Exposants : MM Adolphe Lemaître, Elie Haroux, Jules Henebaut, Henri Echevin, Florent Beuscart, Depraetère frères.

Lundi 25 décembre, chez Elie Plouvier, au Petit Audenarde, à 200 mètres de l'arrêt du du car B, seront exposés les pigeonniers de MM. Valère Lamote, Henri Plouvier, de Mouscron ; Jules Lajoie, Elie Plouvier, de Herseaux ; César Renard, de Wattrelos, etc.

PIGEONS EGARES

A AUBERCHICOURT. — Un jeune pigeon mâle cot. année 22, 215.131, n'est pas rentré au colombier de M. Daix Alphonse, à Auberchicourt.

A LIEVIN. — Les pigeons bagués 534.857 et 633.641 sont rentrés dans le pigeonnier de M. Henri Delferrière. Les réclamer de suite.

Réclamer au siège colombophile « Le Bleu moucheté » chemin du Pont, le pigeon No 671.935.

A LAPUGNOY. — Un pigeon bagué France 1921 No 192.454, s'est réfugié dans le pigeonnier de M. Dubrulle Arthur, rue de la gare. Le réclamer de suite.

TRIBUNE POLITIQUE

PARTI SOCIALISTE (S.F.I.C.)

TOURCOING

Les membres du Parti communiste, au nombre d'une quarantaine, se sont réunis lundi 11 décembre, à l'estaminet de M. Mary, rue du Flocon, sous la présidence de Rousseau, secrétaire de la Bourse du Travail de Tourcoing, ayant commes assesseurs Delplanque Fernand et Mesplack Constant.

L'ordre du jour de cette réunion était la présentation de la candidature André Marty.

Pierpont Arthur, secrétaire du comité cantonal de Tourcoing prend la parole le premier. Il présente pour l'élection du Conseil général dans le canton sud de Tourcoing, la candidature d'André Marty. Le but poursuivi par les communistes, dit-il, est surtout d'amener le Gouvernement à accorder l'amnistie de tous les condamnés pour faits de guerre. Il dit qu'une forte propagande sera faite partout dans la rue, à la porte des usines, dans les réunions publiques.

Brodel Louis, membre du Comité fédéral parle dans le même sens et de plus, fait l'historique des incidents de la Mer Noir et rend hommage à Marty qu'il qualifie de héros.

Guy Gerram, secrétaire général de la Fédération communiste du Nord, critique la conduite du gouvernement vis à vis de Marty. Il compte sur les citoyens Tourquennois qui ont soutenu une grève pendant deux mois et demi sauront faire leur devoir en votant pour Marty.

GROUPEMENTS D'ACTION SOCIALE

Pour la défense des locataires contre les expulsions

IMPORTANTE REUNION A LILLE

Sur convocation des Fédérations de Locataires du Département, les représentants des différentes organisations ouvrières de l'agglomération lilloise se sont réunies hier soir, salle de la « Porte de Paris » à Lille. Etaient représentées, outre les Fédérations de Locataires, les organisations suivantes :

Parti socialiste ; Parti communiste, Bourse du Travail Unitaire ; Association Républicaine des Anciens Combattants ; Groupes de Libre Pensée.

D'un commun accord et à l'unanimité les représentants dûment mandatés ont décidé la constitution d'un comité d'action contre les expulsions.

Immédiatement réuni, ce Comité a dressé tout un plan d'action vigoureuse, immédiate.

D'ores et déjà il convoque la masse ouvrière à une manifestation qui se déroulera à Lille dans la soirée du samedi 23 décembre.

Sûr de répondre à la volonté d'action du Prolétariat, il a la certitude de grouper derrière lui toutes les forces vives de la classe ouvrière.

Pour le Comité d'action et par ordre,
La secrétaire : G. WALLART.